Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 7 (1915)
Heft: 6

Artikel: Le mouvement syndical suisse en 1914. Part 4
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383087

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Berne, décembre Septième année 1915 — **N° 6**

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus
Abonnem. postal, 20 cent. en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
Téléphone 1808 ○○○○○○○○○○ Compte de chèques postaux N° III 1366
Paraît tous les mois

○ Expédition et administration: ○
Imprim. de l'Union, Berne
○○○○ Kapellenstrasse, 6 ○○○○

SOMMAIRE:

	Page
1. *Le mouvement syndical suisse en 1914*	53
2. *Suspension de la protection légale des travailleurs pendant la guerre*	57
3. *La guerre et la valeur des contrats de travail*	60
4. *L'émancipation du travail*	61
5 *Une heureuse décision*	62
6. *Union suisse des fédérations syndicales*	64

Le mouvement syndical suisse en 1914.

IV.
Les dépenses.

Les indications contenues dans le tab. IV montrent que presque toutes les dépenses pour le service de secours atteignent dans la plupart des fédérations une proportion élevée des dépenses totales. Ainsi, par exemple, la *Fédération des ouvriers relieurs,* avec une dépense totale de *45,547 francs,* a versé *33,000 francs,* en chiffres ronds, pour secours; les *ouvriers sur bois* ont consacré plus de *200,000 francs* au service de secours, sur une dépense totale de *265,000 francs,* en chiffres ronds. *La Fédération suisse des ouvriers sur métaux,* sur une dépense totale de 406,000 francs, en chiffres ronds, a dépensé un peu plus de *300,000 francs* pour secours, et le *Typographenbund* même près de *360,000 francs* sur une dépense totale de *407,000 francs,* en chiffres ronds. Les dépenses pour le service de secours (y compris les grèves et représailles, assistance judiciaire, qui ne sont pas considérées comme des secours ordinaires) atteignent donc pour l'année 1914, dans la plupart des fédérations, de 75 à 80 %, en moyenne environ 68 % des dépenses totales pour l'année respective.

Dans ces dépenses totales, les *724,542 francs* pour grèves et mouvements de salaire pèsent le plus fortement dans la balance; de ceux-ci plus de trois quarts ont été dépensés par la Fédération des ouvriers horlogers seule. Jamais encore les dépenses des fédérations syndicales suisses pour grèves et mouvements de salaire n'ont atteint un chiffre aussi élevé qu'en 1914. La dépense totale la plus élevée jusqu'ici a été atteinte en 1910, où la grève générale des ouvriers brasseurs et la grève des monteurs de boîtes métal coûtaient des sommes élevées aux fédérations respectives. Malgré cela, les dépenses totales de 1910, s'élevant à *550,000 francs,* sont encore de *171,000 francs* inférieures à celles de 1914. Toutefois, l'année 1914 ne peut pas être considéré comme une année de lutte proprement dite. Le fait qu'une seule organisation a eu à couvrir les trois quarts de toutes les dépenses faites pour grèves et mouvements de salaire démontre à l'évidence que dans les autres 20 fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales il n'y avait pas beaucoup d'activité. Nous donnerons de plus amples détails là-dessus dans le chapitre *mouvements de salaire.* Les fédérations ayant eu des dépenses élevées pour secours de tous genres et, en même temps, des recettes fortement diminuées, il fallait nécessairement faire des économies là où les fortes réserves faisaient défaut. Dans la deuxième partie du tab. IV nous pouvons voir où et dans quelle proportion des économies ont été réalisées.

Les dépenses pour les *organes fédératifs* ont été réduites de *39,000 francs* ou de 3,9 %, celles pour *propagande* et *éducation* de *4000 francs* ou de 1,2 %, celles pour *administration centrale* de *40,300 francs* ou de 5 %, comparativement aux dépenses correspondantes de l'année 1913. Quant aux dépenses des divers services de secours, il y a lieu de remarquer que la réduction apparaissant surtout dans les dépenses totales pour secours de maladie est due à la suppression passagère de ce secours dans différentes fédérations. Par contre, l'augmentation des dépenses pour secours de chômage est extraordinairement forte; il en de même pour le secours de nécessité. Ces deux phénomènes s'expliquent sans autre comme conséquences de la crise. Le tableau IV nous renseigne enfin sur la répartition des dépenses sur les diverses fédérations. Les données qui y sont contenues permettent de faire une comparaison des diverses dépenses de 1914 avec celles des années précédentes, et cela pour chaque fédération.

Dépenses des fédérations

Tab. IV. Fédérations	Secours de chômage	Secours de voyage	Secours de déménagement	Secours de maladie	Secours d'invalidité et de décès	Secours de nécessité	Grèves et mouvements de salaire
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Ouvriers du bâtiment	—	118	—	—	78	—	1,468
Relieurs	20,181	508	185	11,062	400	—	600
Ouvriers coiffeurs	106	42	—	42	40	—	—
Ouvriers de l'Etat et des communes	—	—	—	—	—	200	—
Ouvriers du commerce et des transports	728	117	—	160	350	85	2,823
Ouvriers sur bois	92,686	5,122	1,834	54,595	607	865	53,765
Chapeliers	4,394	196	115	929	—	—	175
Ouvriers de l'alimentation	12,048	—	150	9,496	—	11,025	3,345
Ouvriers sur cuir	503	875	79	3,268	30	140	4,127
Lithographes	3,695	1,139	1,245	19,810	1,600	30,432	9,297
Personnel des locomotives	—	—	—	6,450	33,450	1,020	—
Peintres et plâtriers	—	2,574	—	4,862	450	—	—
Ouvriers sur métaux	83,902	9,068	6,788	164,873	4,270	5,000	23,829
Ouvriers du papier et auxil. d. arts graph.	8,109	2	115	9,792	155	441	—
Tailleurs et couturières	—	773	150	1,500	300	60	37,986
Ouvriers de la pierre et céramique	—	557	95	—	1,015	—	313
Ouvriers du textile	43,831	225	110	7,915	—	480	2,884
Transports suisse (U. O. S. T.)	—	—	—	—	13,700	—	—
Typographes	132,496	4,295	760	120,916	93,053	6,150	1,484
Horlogers	—	—	—	—	—	—	582,446
Charpentiers	12,402	487	200	6,726	200	2,285	—
Total en **1914**	415,081	26,098	11,826	422,396	149,698	58,183	724,542
Pour cent des dépenses	17,4 %	1,1 %	0,5 %	17,7 %	6,3 %	2,4 %	30,4 %
1913	188,497	51,093	12,158	475,404	121,927	10,799	297,378
	10,3 %	2,8 %	0,7 %	26,0 %	6,7 %	0,6 %	16,3 %

Nous pouvons toutefois déclarer que, grâce à la prudence et l'économie, la plupart des fédérations ont réussi à se maintenir à flot, financièrement, malgré la forte réduction des recettes et l'augmentation énorme des dépenses, et cela sans devoir refuser les secours nécessaires aux membres qui en avaient réellement besoin.

Mouvements de salaire et luttes économiques.

Dans la première partie de notre compte rendu, traitant de la situation économique générale, nous avons fait remarquer que la situation n'était pas propice aux mouvements de salaire, avant le commencement de la guerre déjà. La grande lutte des ouvriers horlogers au Leberberg, dans le premier semestre 1914, a attiré l'attention des fédérations syndicales suisses non seulement, mais mis à contribution en même temps une part considérable de leurs forces et moyens. Ce conflit a débuté par un mouvement de salaire apparemment insignifiant, dans un établissement relativement petit de Granges. Il dégénéra en une lutte pour la suprématie entre la Fédération des ouvriers horlogers et l'Association des fabricants d'horlogerie de tout le district du Leberberg; au début, une vingtaine d'ouvriers y étaient intéressés, puis un peu plus de 100 et, après quelques jours, plus de 1700 ouvriers et ouvrières en étaient touchés. Tout d'abord, seules les fédérations des ouvriers horlogers et celle des ouvriers sur métaux y étaient directement impliquées. Mais, en peu de temps, il se révéla que toutes les fédérations affiliées à l'Union suisse des fédérations syndicales avaient un grand intérêt à soutenir les ouvriers horlogers.

Et, en réalité, dans ce cas particulier la solidarité syndicale a été exercée dans une large mesure, comme rarement auparavant. Bien que les ouvriers n'aient pas atteint ce qu'ils se promettaient d'un tel effort, la fédération patronale n'a pas touché non plus à son but principal, soit la suppression ou du moins la paralysie permanente de l'organisation syndicale dans le Jura soleurois. Ceux qui ne sont pas convaincus de la nécessité de la lutte syndicale douteront probablement que le résultat obtenu valait les énormes sacrifices. Nous sommes d'avis que, du point de vue de l'intérêt général du mouvement syndical suisse, le résultat de la lutte des ouvriers horlogers au Leberberg ne doit pas être méconnu, cela d'autant moins que quinze ans auparavant les

syndicales suisses en 1914

Secours de représailles	Assistance judiciaire	Secours pour mouvements d'autres organisations		Organe fédératif	Propagande, organisation et éducation	Cotisations aux Unions internationales, centrale nationale et secrétariat	Administration centrale	Suppléments aux administrations locales	Autres dépenses	Total
		Au pays	A l'étrang.							
Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
18	416	—	—	2,041	3,565	262	5,990	8,861	200	22,517
320	58	—	—	2,339	1,712	604	7,578	—	—	45,547
—	—	67	—	217	140	120	1,711	—	12	2,497
—	—	600	—	3,536	1,288	1,629	3,795	—	—	11,048
—	254	—	—	2,456	4,252	368	9,037	—	201	20,831
1,126	4,014	—	—	15,524	11,320	3,123	16,023	1,833	2,471	264,908
—	—	—	—	257	—	161	316	—	—	6,543
—	987	370	—	10,395	19,238	4,218	19,942	—	875	92,089
—	366	—	—	3,417	595	306	5,445	4,134	181	23,466
218	—	953	—	3,073	2,366	1,933	9,120	—	2,579	87,460
—	1.232	350	—	5,559	1,875	2,594	16,592	50	6,518	75,690
77	1,373	—	—	3,239	1,919	1,155	6,786	2,440	—	24,875
2,274	1,540	2059	—	23,306	7,390	6,862	53,604	10,147	1,948	406,860
830	79	—	287	1,604	1,448	415	4,914	214	82	28,487
5,574	360	—	250	3,546	1,178	496	4,104	1,239	279	57,795
48	1,603	112	95	3,193	1,258	340	5,185	—	309	14,123
234	488	101	—	6,896	3,944	1,611	15,059	820	1,406	86,004
—	—	250	—	23,570	2,587	1,500	9,997	—	—	51,604
—	1,519	—	200	16,299	5,134	1,850	11,527	9,057	3,146	407,886
—	—	—	—	10,411	6,423	271	15,802	—	1,063	616,416
20	85	—	—	3,429	3,342	845	5,263	888	562	36,734
10,739	14,374	4862	832	144,307	80,974	30,663	227,790	39,183	21,832	2,383,380
0,4 %	0,6 %	0,2 %		6,1 %	3,4 %	1,3 %	9,6 %	1,6 %	0,9 %	
11,094	14,753	2660	3841	183,320	84,718	27,507	267,418	52,985	19,729	1,825,281
0,6 %	0,8 %	0,4 %		10,0 %	4,6 %	1,5 %	14,6 %	2,9 %	1,1 %	

fabricants de cette contrée ont réussi quasiment à extirper pour de longues années les organisations syndicales qui s'y étaient formées.

Pour ce qui concerne les phénomènes survenus au cours du conflit et la critique de l'organisation et de la tactique, nous devons renvoyer aux publications y relatives contenues dans des rapports ou ayant parues dans la presse ouvrière. Il en est de même d'un autre conflit qui, en 1913 déjà, occupa à plusieurs reprises l'Union suisse des fédérations syndicales, c'est-à-dire la lutte entre la Fédération suisse des ouvriers de l'alimentation et la direction de la fabrique de cigares Ormond à Vevey pour et contre la reconnaissance de la dite fédération comme représentante des intérêts ouvriers. Cette lutte, dans laquelle se mêlèrent, comme l'on sait, les quelques anarco-syndicalistes qui existent encore, conduisit finalement au boycott des produits de la fabrique Ormond. Dirigés par Monsieur *Avennier* de Genève, ces ouvrières et ouvriers, bernés par les anarco-syndicalistes, accomplirent l'incroyable afin d'empêcher la Fédération suisse des ouvriers de l'alimentation de prendre pied dans cette maison. Ce boycott qui, au cours de 1914, avait pris une forme assez prononcée, a été supprimé après la déclaration de guerre; ainsi la question en litige proprement dite n'est pas encore tranchée à l'heure qu'il est.

Comme on peut voir au tableau V, presque toutes les grandes fédérations avaient parfois de grands mouvements de salaire à exécuter; mais, à part les deux cas cités plus haut, la direction de l'Union suisse des fédérations syndicales n'avait pas à s'en occuper.

Du même tableau, il ressort en outre que les fédérations des ouvriers sur métaux, des ouvriers horlogers, des ouvriers du textile, des ouvriers de l'alimentation et des ouvriers auxiliaires des arts graphiques avaient à enregistrer le plus grand nombre de mouvements de salaire et, en chiffres absolus, le plus grand nombre de personnes intéressées à ces dits mouvements. Viennent ensuite les fédérations des ouvriers de l'Etat et des communes et des ouvriers sur cuir. De la seconde partie du tableau V, il résulte qu'à l'exception des ouvriers horlogers et des ouvriers sur bois, les mouvements de salaire ont conduit à la mise-bas pour une minime partie des intéressés seulement. D'un haut intérêt est la comparaison des totaux avec ceux de l'année précédente. Ici, nous constatons presque partout un

recul de 40 à 50 % — pour le nombre des personnes intéressées aux grèves même un tel de 80 % environ, comparativement aux chiffres correspondants de l'année précédente. Qui connaît les effets de la guerre sur le marché du travail et le coût de la vie, comprendra sans autre que le recul rapide sur le terrain des luttes économiques doit être envisagé essentiellement comme le résultat immédiat de la guerre.

Par contre, si le nombre des lock-outés et celui des jours de travail secourus, ainsi que la somme des secours payés aux grévistes et lock-outés, ont subi une augmentation de 200 à 500 pour cent, cette différence se rapporte exclusivement à la Fédération des ouvriers horlogers.

Pour autant qu'ils sont connus, les tableaux VI et VII nous renseignent sur les résultats des mouvements de salaire en 1914.

Mouvements de salaire, grèves et lock-outs en 1914.

Tab. V Fédérations	Nombre et étendue des mouvements					Dont												Secours payés	
						Mouvement sans mise-bas				Grèves				Lock-outs					
	Nombre	Localités	Etablissements	compren. ensemble ouvriers	dont organisés	Nombre	Localités	Etablissements	Ouvriers	Nombre	Localités	Etablissements	Ouvriers	Nombre	Localités	Etablissements	Ouvriers	pour jours	Total des secours versés
																			Fr.
Ouvriers du bâtiment	1	1	1	900	12	1	1	1	900	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Relieurs	1	2	6	28	28	—	—	—	—	1	2	6	28	—	—	—	—	104	429
Coiffeurs	1	1	40	35	24	1	1	40	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvr. de l'Etat et des comm.	9	14	27	954	741	9	14	27	954	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouv. du commerce et d. transp.	9	10	48	680	534	8	9	43	622	1	1	5	58	—	—	—	—	1,044	2,823
Ouvriers sur bois	10	15	120	409	314	5	5	5	179	5	10	115	230	—	—	—	—	28,673	60,718
Chapeliers	1	1	1	16	11	—	—	—	—	1	1	1	16	—	—	—	—	111	175
Ouvriers de l'alimentation	23	27	371	2,488	1,354	21	25	363	2,424	1	1	7	34	1	1	1	30	420	537
Ouvriers sur cuir	15	15	46	652	356	12	12	13	548	2	2	24	83	1	1	9	21	1,888	4,127
Lithographes	3	4	4	27	27	—	—	—	—	2	3	3	17	1	1	1	10	1,076	8,895
Ouvriers sur métaux	50	37	201	3,058	2,159	42	35	161	2,755	8	8	14	303	—	—	—	—	7,701	26,548
Ouvr. du papier et auxiliaires	8	9	83	2,135	817	8	9	83	2,135	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ouvr. de la pierre et céramique	14	14	23	354	208	13	13	20	330	1	1	3	24	—	—	—	—	180	312
Ouvriers du textile	22	26	38	4,063	2,844	21	25	37	4,040	1	1	1	23	—	—	—	—	632	1,734
Ouvriers horlogers	14	12	31	2,815	2,476	9	8	17	554	4	5	7	537	1	2	7	1724	213,455	597,675
Charpentiers	5	5	47	635	445	5	5	47	635	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total 1914	186	193	1087	19,249	12,350	155	162	857	16,111	27	35	186	1353	4	5	18	1,785	255,284	703,973
1913	359	335	2112	30,665	15,284	295	280	1693	21,685	57	52	389	5707	7	10	30	273	102,537	224,820

Résultats des mouvements offensifs en 1914

c'est-à-dire on a obtenu

Tab. VI Fédérations	Réductions de la durée du trav.					Augmentations de salaire					Supplém. divers			Vacances			
				Heures													
	cas	établissements	ouvriers, au total	[1] par homme et par sem.	au total par sem.	cas	établissements	ouvriers, au total	[1] par homme et par sem.	au total par sem.	cas	établissements	ouvriers, au total	cas	établissements	ouvriers, au total	[1] jours par homme dans l'année
									Fr.	Fr.							
Ouvriers du bâtiment	—	—	—	—	—	1	1	28	1.80	50	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers relieurs	1	4	25	3	75	1	4	25	6.40	160	—	—	—	—	—	—	—
Ouvr. de l'Etat et des comm.	2	7	299	8½	2550	2	7	285	2.75	785	3	9	327	—	—	—	—
Ouvr. du commerce et d. transp.	4	37	132	7	918	3	34	257	3.15	810	2	32	131	2	32	74	4½
Ouvriers sur bois	5	55	189	2	372	7	57	232	2.50	573	—	—	—	—	—	—	—
Chapeliers	—	—	—	—	—	1	1	16	[2]	[2]	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers de l'alimentation	4	48	225	4	915	13	60	648	2.60	1696	5	49	273	6	6	175	4½
Ouvriers sur cuir	3	25	89	0,6	50	7	36	255	1.35	348	3	39	102	—	—	—	—
Ouvriers sur métaux	5	14	323	0,5	658	7	38	448	1.32	592	13	36	383	—	—	—	—
Ouvriers du textile	—	—	—	—	—	4	4	233	1.90	442	—	—	—	—	—	—	—
Ouvriers horlogers	—	—	—	—	—	4	9	92	2.20	203	—	—	—	—	—	—	—
Charpentiers	—	—	—	—	—	1	1	200	3.25	650	—	—	—	—	—	—	—
Total	24	190	1282	4,3	5538	51	252	2719	2.32	6309	26	165	1216	8	38	249	4½

[1] En moyenne. [2] Salaire aux pièces.

Mouvements défensifs des fédérations syndicales suisses en 1914 et leurs résultats

Tab. VII Fédérations	Nombre de mouvements défensifs								Il a été empêché									
	Total				dont grèves défensives et lock-outs				Prolongations de la durée du travail					Réductions de salaire				
	Nombre	Localités	Etablissements	Ouvriers, au total	Nombre	Localités	Etablissements	Ouvriers, au total	cas	Etablissements	Ouvriers, au total	Heures par homme et par sem.	Heures au total par sem.	cas	Etablissements	Ouvriers, au total	par homme et sem.	par semaine, au total
																	Fr.	Fr.
Ouvriers du bâtiment	1	1	1	900	—	—	—	—	1	1	900	1	900	—	—	—	—	—
Ouv. du commerce et d. transp.	5	5	5	334	1	1	1	30	2	2	192	5	960	1	1	30	6.—	180
Ouvriers sur bois	3	8	47	95	3	8	47	95	1	28	72	3	216	2	9	23	7.50	183
Ouvriers de l'alimentation	1	1	1	30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	30	0.60	18
Ouvriers sur cuir	7	7	16	394	1	1	1	5	—	—	—	—	—	3	3	24	—	47
Ouvriers sur métaux	21	15	27	1,494	7	7	13	288	1	1	116	3,5	400	6	12	499	—	—
Ouvr. du papier et auxiliaires	3	4	4	1,145	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	4	1145	7.—	7,780
Ouvr. de la pierre et céramique	13	13	22	299	1	1	3	24	—	—	—	—	—	12	14	186	—	1,412
Ouvriers du textile	14	19	28	3,278	—	—	—	—	1	1	25	2,5	63	9	14	1162	7.—	8,028
Ouvriers horlogers	6	8	15	2,222	4	6	13	2191	—	—	—	—	?	—	—	—	—	?
Charpentiers	1	1	5	65	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	75	82	171	10,256	17	24	78	2633	6	33	1305	2	2539	37	58	3099	5.70	17,648

Suspension de la protection légale des travailleurs pendant la guerre.

La guerre a provoqué en Suisse une aggravation des conditions de travail et d'existence des salariés dans une proportion inconnue jusqu'ici et qui, abstraction faite de la Belgique, de la Pologne et de la Serbie, n'aura probablement pas été dépassée dans les pays belligérants.

Pendant que les classes possédantes retiraient des banques le plus possible de leur argent et s'emparaient de la plus grande partie des vivres, et que les commerçants, les spéculateurs et les gros paysans prenaient leurs dispositions pour profiter de la situation critique, les entrepreneurs cherchaient à se dédommager par la limitation de la production, le renvoi d'ouvriers et la réduction des salaires. Parmi la bourgeoisie il y eut bien quelques exceptions, mais peu nombreuses.

Nos autorités se voient dans l'obligation de prendre des mesures exceptionnelles pour empêcher que la coupe déborde. Mais dans toutes ces mesures, tant en ce qui concerne les arrêtés spéciaux sur la poursuite pour dettes que ceux relatifs à l'alimentation du pays, on reconnaît clairement la tendance de vouloir sauvegarder avant tout les intérêts des classes possédantes. Si les ouvriers organisés ne s'étaient pas défendus eux-mêmes par des assemblées de protestation et en nommant des comités de secours locaux ainsi qu'un comité central, personne parmi nos hautes autorités ne serait soucié de la façon dont les ouvriers vivraient dans une telle situation. Ce ne fut pas facile de faire comprendre aux autorités cantonales et au Conseil fédéral que la classe ouvrière n'avait pas moins besoin de mesures exceptionnelles de protection et de secours que les capitalistes, les industriels, les petits patrons et surtout que la grande partie des paysans. Reconnaissons que ce n'était pas une tâche bien facile que d'apporter des secours dans une situation aussi critique, et que les représentants des ouvriers ne pouvaient pas toujours formuler des propositions pour une solution pratique. Et nous sommes même de l'avis que le gouvernement le plus intelligent et le plus puissant est dans l'impossibilité de tenir compte en même temps et dans la même mesure de tous les intérêts opposés. Dans notre république alpestre, la communauté d'intérêts politico-nationale n'est qu'une apparence. Partout sur le terrain économique on trouve des intérêts qui se heurtent et que fait renaître toujours la propriété privée des moyens de production.

Toutefois, on était en droit d'attendre des membres de nos gouvernements cantonaux et du Conseil fédéral qu'ils tiennent davantage compte, qu'ils ne l'ont fait lors des délibérations sur les mesures exceptionnelles à prendre, des besoins et des vœux du prolétariat souffrant, sans négliger pour autant les intérêts les plus élémentaires de l'Etat.

Le Conseil fédéral et la plupart des membres des gouvernements cantonaux n'ignorent pas que la majorité des salaires de notre pays, même la majorité des familles d'ouvriers, touchent en temps normal un salaire qui ne dépasse pas 1500 à 1600 fr. annuellement. Nombreux sont les salaires qui n'atteignent pas cette somme.